

Journal des traducteurs Translators' Journal

Faut-il être puriste ?

Pierre Daviault

Volume 8, numéro 2, 2e trimestre 1963

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061005ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061005ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Daviault, P. (1963). Faut-il être puriste ? *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 8(2), 48–50. <https://doi.org/10.7202/1061005ar>

FAUT-IL ÊTRE PURISTE ?

Pierre DAVIAULT, Ottawa

A la question ainsi posée, un esprit réfléchi ne saurait apporter une réponse sensée, parce que la question est vide de sens. Pour qu'elle eût un sens, il faudrait la nuancer : il est peu de domaines où les distinctions s'imposent plus que dans celui du langage, mobile et divers comme la pensée à laquelle il sert de moyen d'expression. « En matière (...) de langue... quiconque a la prétention de faire simple est condamné à faire faux », a écrit Ferdinand Brunot.

Pour éviter de se perdre dans la subtilité des nuances, bornons-nous à établir deux catégories essentielles. On peut distinguer, en effet, deux purismes, celui qui s'attache à la défense de règles souvent périmées et toujours inflexibles, et celui qui se préoccupe de maintenir la pureté du langage à travers une transformation inéluctable et d'ailleurs bienfaisante. Tous deux se réclament de l'usage et de la tradition, mais divergent fondamentalement dans l'interprétation qu'ils en donnent.

Les tenants du premier de ces purismes agissent comme s'ils voyaient dans la langue une émanation de l'esprit humain, surgie un beau jour dans une forme parfaite et immuable, avec un vocabulaire et un appareil grammatical ordonnés de toute éternité. Ils ignorent, ils veulent ignorer que le langage, produit d'une évolution à partir des balbutiements primitifs, est un devenir qui n'arrive jamais, tout comme la vie dont il n'est qu'un reflet. Ils ignorent, ils veulent ignorer qu'aucune langue ne présente un système logiquement parfait, qu'une langue est la somme des compromis entre les à-peu-près expressifs qui s'offrent à l'homme pour communiquer sa pensée. Qu'il se produise, à une époque particulièrement favorisée, une équation en apparence absolue de la pensée et de ses moyens d'expression, ce ne peut être qu'un équilibre d'exception entre un état du langage et un moment de la culture nationale. Ainsi en a-t-il été du français dit classique du 17^e siècle, dont Vaugelas se fit, non pas le législateur mais le greffier. Un tel équilibre ne saurait être qu'éphémère, car un état social ou culturel ne peut se figer, pas plus qu'un état linguistique, et, d'ordinaire, il n'y a pas synchronisme dans la marche de l'un et de l'autre. « La correspondance, entre le mouvement de la pensée et celui du langage, n'est pas mathématique ni absolue (...) Il n'y a pas de correspondance entre la naissance ou la mort des mots rapportés aux choses » (F. Brunot). En conséquence, choisir un moment de la langue comme critère immuable de cette langue, c'est méconnaître le jeu des lois de la vie en société. On ne saurait trop y insister, en effet : la langue est un fait social et non pas le produit d'un concept métaphysique ni un résidu syllogistique. D'où il suit que le purisme de notre première catégorie, que nous pourrions appeler purisme archaïque, ne peut être un mode valable de jugement en matière linguistique.

Mais, que la langue évolue comme la vie, il ne s'ensuit pas qu'elle se reconstitue constamment à partir de zéro, ni que tous les changements qu'on veut lui faire subir soient admissibles *a priori*. Nous venons de le voir, la langue est un fait social; c'est dire qu'elle n'est pas un phénomène individuel. Chacun n'est pas libre de lui imposer ses caprices. Sociale, la langue doit se plier à des lois qui en assurent le bon fonctionnement dans la société, sinon l'on tomberait dans

l'anarchie de la tour de Babel. Cette exigence naît, non pas d'un ordre pré-établi, mais d'une nécessité pratique, puisque la communication de la pensée au sein d'un groupe humain (la nation, en général) n'est possible que si l'accord s'est fait dans ce groupe sur les moyens d'expression. Cet accord se manifeste dans *l'usage*, maître souverain de la langue.

Encore importe-t-il de s'entendre sur le sens à donner au terme *usage*. Et d'abord faudrait-il distinguer entre le langage parlé et la langue écrite. « En français, écrit Vendryès, langue écrite et langue parlée sont tellement éloignées, l'une de l'autre qu'on ne parle jamais comme l'on écrit et qu'on écrit rarement comme l'on parle ».

L'usage dont il est ici question, ce n'est pas l'emploi fortuit, restreint ou inconsidéré d'un mot ou d'une forme. Pour faire autorité, l'usage doit être, non seulement généralisé, mais judicieux; il faut qu'il corresponde à une nécessité ou, tout au moins, à une utilité. C'est ce que les vieux grammairiens appelaient le « bon usage ».

Comment distinguer le bon usage du mauvais? Ici intervient la notion de tradition. Il y a continuité dans le caractère national et, en conséquence, dans la langue qui est l'expression de ce caractère national: c'est ce qu'on appelle le « génie » d'une langue. Les traits distinctifs d'une nationalité se transforment, ils ne s'abolissent pas à chaque tournure des événements. On ne refait pas une culture ou une civilisation à chaque tournant de l'histoire; on ne refait pas non plus la langue. Tradition n'est pas stagnation; évolution n'est pas bouleversement.

Le purisme de bon aloi cherche donc à maintenir la langue dans le sens de son évolution historique, freinant les écarts trop hardis mais admettant les nouveautés qui, loin de détruire l'harmonie constante de la langue, servent au contraire à la garder dans sa pureté en ce qu'elles la débarrassent du « bois mort ». Pour tout dire, le puriste réfléchi fait le tri dans l'amas infini de nouveautés, recourant à un sens averti de la structure traditionnelle de la langue, au bon sens, à l'esprit de finesse. Brunot, à qui il faut toujours revenir à propos de ces questions, expose excellemment cette idée: « La langue va vite, trop vite. Il importe de la retenir, mais le seul moyen d'y réussir serait de distinguer entre les nouveautés, d'accepter celles qui sont utiles et de s'opposer aux autres par de bonnes et solides raisons ». Et c'est ce Brunot que certains invoquent pour motiver les pires licences, parce qu'ils n'ont pas compris la signification de son oeuvre. La réaction contre la liberté excessive est la condition essentielle du maintien d'une langue organisée. « Si la société ne réagissait pas contre la dislocation linguistique, écrit Vendryès, le monde présenterait l'image d'un morcellement de parlars qui se différencieraient de plus en plus ». On sent bien que cette nécessité s'impose surtout au Canada où la langue s'écarte déjà dangereusement du français, et par-dessus tout chez les traducteurs qui subissent la double attraction du « canadien » et de l'anglais. A moins d'être prémunis par un sens très sûr et une connaissance approfondie de la langue, les traducteurs doivent incliner vers le conservatisme linguistique.

De tout ce qui précède, la conclusion se dégage que, pour condamnable que soit le « purisme de règles », le « purisme d'usage » est essentiel à qui veut écrire une langue expressive et ferme, une langue pure et belle. Et ne doit-on pas se préoccuper de la beauté de l'expression, par quoi il faut entendre non pas les « enjolivures », mais la conformité de l'expression à une pensée saine et nette ?



Nouvelle édition corrigée

J.-P. VINAY

J. DARBELNET

STYLISTIQUE COMPARÉE DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS — \$5.00

MÉTHODE DE TRADUCTION

Approuvé par le comité catholique du D.I.P. comme livre de références pour les maîtres. Les traducteurs pourront, de leur côté, constater que la stylistique comparée offre une technique nouvelle pour aborder les problèmes de la Traduction, quelles que soient les langues considérées.

- ★ **CAHIER D'EXERCICES** accompagnant le manuel de stylistique comparée ----- \$1.50
- ★ **SOLUTIONNAIRE** au cahier d'exercices ----- \$2.70

BEAUCHEMIN

251, rue Vitré est, Montréal, 18

Tél. UN. 1-1431